Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 035-213502669-20260518-DELIB2026039-DE

Saint-Erblon
Tout naturellement

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE SAINT-ERBLON

SEANCE DU 18 MAI 2026 (*ouverte à 19h00)*

DATE DE CONVOCATION : 12 MAI 2026

CONSEILLERS EN EXERCICE : 27

PRESENTS (24) :
Matthieu POLLET, Philippe IMIELSKI, Nadège LOLLIVIER, Frédéric MORVAN, Isabelle HEDAN, Thomas BOULAY, Céline CHEVALLIER, Yves DEBRUYNE, Delphine POSNIC, Thibaud MORIN, Léa MESSINET, Xavier HUGUEN, Chantal CHAPPELET, Ghislaine DELAMARRE, Manuel EVENO, Vanessa TANNOUX LOTRIAN, Sylviane ZANCHI, Antoine MOURAUD, Michaël PIOLAIN, Josette BROCHETON, Philippe NICOLAS, Matthieu POHIER, Charlène CHOLET, Melissa NAOUR

PROCURATIONS (1) :
Marie André DUGUE donne pouvoir à Nadège LOLLIVIER

EXCUSES (2) : Mickael QUIMBERT, Michel BERNARD

NOMBRE DE VOTANTS : 25

SECRETAIRE DE SEANCE : Nadège LOLLIVIER

2026.039 – 2.1
VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE - APPROBATION DE L'AVANT PROJET DEFINITIF ET DU PLAN DE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE PHASE 1 DU GYMNASE MULTIFONCTION DE SAINT-ERBLON

Annexe : AVANT PROJET DEFINITIF

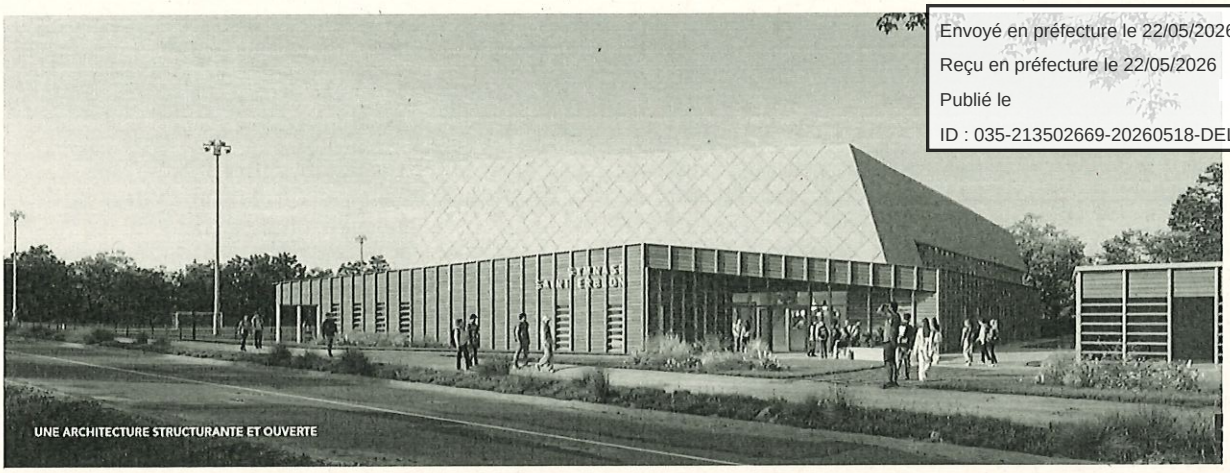
Frédéric MORVAN, 3ème Adjoint délégué aux études urbaines, aménagement, environnement, mobilités et transition écologique", et Thomas BOULAY, 5ème Adjoint, délégué Adjoint à la Culture, aux sports, animations et à la vie associative".présentent le rapport suivant :

Depuis plusieurs années, notre commune fait face à une saturation croissante de ses équipements sportifs et culturels. Les écoles — collège Saint-Paul, école publique Louise Michel, école privée Saint-Jean — ainsi que les associations locales nous alertent régulièrement : la salle Du Guesclin, la salle des fêtes et les autres infrastructures ne suffisent plus à répondre aux besoins des 500 collégiens, des élèves du primaire et des nombreux clubs qui animent la vie de notre territoire. Au regard du PLH (Plan Local de l'Habitat), 1 000 nouveaux habitants sont attendus dans les prochaines années, amenant la population communale à atteindre rapidement 5 000 habitants. Cette pression sur les équipements ne fera que s'accentuer, risquant de compromettre l'accès au sport, à l'animation locale et à des activités essentielles pour nos jeunes et nos associations.

Ce projet de gymnase n'est pas une initiative isolée. Il est le fruit d'un travail collaboratif entamé dès 2021, impliquant tous les usagers, les pratiquants libres, les établissements scolaires, les associations et nos partenaires institutionnels, comme le Département d'Ille et Vilaine, avec lequel une convention a déjà été signée pour mutualiser l'usage des équipements sportifs. En septembre 2023, le conseil municipal a validé à l'unanimité la construction d'une salle multifonctions de 24 x 44 mètres, dotée d'une tribune de 400 places et de locaux annexes, ainsi que les aménagements nécessaires pour en faire un espace accessible, écoresponsable, moderne et polyvalent. Après un concours de maîtrise d'œuvre, c'est l'équipe de BLAMM ARCHITECTURE qui a été retenue pour concrétiser ce projet, garantissant une réalisation à la hauteur de nos ambitions.

Ce futur gymnase répondra à des besoins concrets : désengorger les salles existantes, offrir des créneaux supplémentaires aux écoles et aux associations, et créer un lieu de vie où sport, éducation et culture pourront se développer harmonieusement. Pour les collégiens, cela signifiera des conditions optimales pour leurs cours d'EPS et leurs activités périscolaires. Pour les associations, ce sera l'opportunité de développer leurs projets sans contrainte d'espace. Pour la commune, ce sera un levier d'attractivité, capable d'accueillir des compétitions régionales et de renforcer la cohésion sociale.

Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 035-213502669-20260518-DELIB2026039-DE



Le plan de financement prévisionnel de la phase 1 du projet s'établit comme suit :

Dépenses	Recettes
Etudes dont Maitre d'œuvre : 514 560 € HT	Département - Aide CDST : 201 100 € - Acquis
Travaux Phase 1 (lots 1 à 9 de l estimation annexée) : 2 661 300 € HT	DETR : 300 000 € - Sollicité
	Agence nationale du Sport : 50 000 € - Sollicité
	Fonds concours RENNES METROPOLE : 300 000 € - Acquis
	PUP COTTEREUIL : 380 343 €
	Autofinancement et emprunt : 1 944 417 €
Total (€ HT) : **3 175 860 €**	Total (€ HT) : **3 175 860 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité à 24 voix pour, 0 abstentions et 0 contre de :

- **D'APPROUVER** l'avant projet définitif des travaux de phase 1 de construction d'un gymnase multifonction et notamment les documents techniques visés ainsi que le plan de financement
- **DE SOLLICITER** une subvention auprès de/du :

  - l'Etat au titre de la DETR- DSIL, l'agence nationale du sport
  - Département d'Ille et Vilaine au titre du dispositif Contrat de Territoire et de l'aide sectorielle,
  - Rennes Métropole au titre du dispositif du Fonds de concours Transition Ecologique

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ces dossiers.

Pour extrait conforme, le 19 Mai 2026

La secrétaire de séance,
Nadège LOLLIVIER

Le Maire,
Matthieu POLLET

MAIRIE DE SAINT-ERBLON (Ille-et-Vilaine)